

DELIBERATION
CC_2021_011

OBJET :

COMMISSION 5

Politique énergétique

**Réponse à l'appel à
projets régional
concernant la mise en
place d'un Guichet
unique de l'Habitat**

**Présents à l'ouverture de
la séance :**

Titulaires présents : 44

Suppléant présent : 1

Procurations : 7

Nombre de votants : 52

L'an deux mille vingt-et-un, le 15 Février à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à PONT-A-MARCQ sous la présidence de M. FOUTRY, Président, pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation du 8 Février 2021, conformément à la loi.

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1^{ère} Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2^{ème} Vice-Président
Michel DUPONT, 3^{ème} Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4^{ème} Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5^{ème} Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6^{ème} Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7^{ème} Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8^{ème} Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9^{ème} Vice-Président
Sylvain CLEMENT, 10^{ème} Vice-Président
Bernadette SION, 11^{ème} Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12^{ème} Vice-Président

Didier DALLOY, Guy SCHRYVE, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Franck SARRE, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Odile RIGA, Isabelle LEMOINE, Marcel PROCUREUR, Thierry DEPOORTERE, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Carine JOURDAIN, Michel PIQUET, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Emmanuelle RAMBAUT, Jean-Paul VERHELLEN, Alain DUCHESNE, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE

Ont donné pouvoir :

Thierry BRIDAULT, procuration à Ludovic ROHART
Régis BUE, procuration à Isabelle LEMOINE
Marie ENJALBERT, procuration à Ludovic ROHART
Thierry LAZARO, procuration à Marie CIETERS
Didier WIBAUX, procuration à Bruno RUSINEK
Luc MONNET, procuration à Joëlle DUPRIEZ
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absent excusé :

Frédéric PRADALIER, remplacé par sa suppléante Martine HULOUX

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

CONSEIL COMMUNAUTAIRE du 15 Février 2021

Délibération CC_2021_011

COMMISSION 5

Politique énergétique

Réponse à l'appel à projets régional concernant la mise en place d'un Guichet unique de l'Habitat

Le Conseil Communautaire,

Vu la délibération CC_2020_023 en date du 9 mars 2020 relative à l'adoption du PCAET.

Vu la délibération CC_2020_211 en date du 7 décembre 2020 relative à la signature d'un avenant à la convention avec l'ADIL concernant l'Espace Infos Energie (EIE).

Considérant que dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (TECV) et la création d'un service public de la performance énergétique de l'habitat, la Région Hauts de France souhaite développer la mise en place de Guichets Uniques de l'Habitat (GUH).

Qu'il s'agit de lieux de proximité qui permettront de conseiller et d'accompagner les habitants dans leurs démarches de rénovation de logements, de façon personnalisée et gratuite.

Considérant que la Pèvèle Carembault, déjà engagée en faveur de la réduction des émissions de gaz à effet de serre via son PCAET adopté le 9 mars 2020 pour une période de 6 ans et son projet de territoire, ainsi que dans une démarche d'information et de conseil à la rénovation de l'habitat via son Espace Info Energie, souhaite s'inscrire dans ce travail partenarial avec la Région Hauts de France afin de développer un espace dédié à l'intention de ses habitants.

Considérant que la Pèvèle Carembault a répondu à l'appel à projet proposé par le Conseil Régional Hauts de France le 11 décembre 2020, date limite d'envoi des candidatures.

Qu'en s'impliquant dans cette action, l'intercommunalité entend participer à la généralisation des guichets uniques sur le territoire régional et contribuer ainsi à :

- Favoriser le passage à l'acte de tous les ménages en matière de rénovation énergétique de leur logement, selon une démarche ambitieuse, leur permettant de réduire leur facture énergétique,
- Atteindre des objectifs de réduction des consommations d'énergie et des émissions de gaz à effet de serre dans le secteur du logement selon les engagements pris dans le PCAET (pour le logement ; réduction des émissions de GES de 54 % en 2026 et de 87 % en 2050),
- Développer le partenariat avec les entreprises du territoire.

Où l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré,

DECIDE (par 52 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ASTENTION sur 52 VOTANTS)

- De participer à l'appel à projets lancé par la Région concernant la mise en place d'un Guichet unique de l'Habitat
- De s'engager dans une démarche partenariale concernant la mise en place de ce Guichet unique de l'Habitat.
- D'autoriser son Président à signer tout document relatif à ce dossier

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Président
Luc FOUTRY

